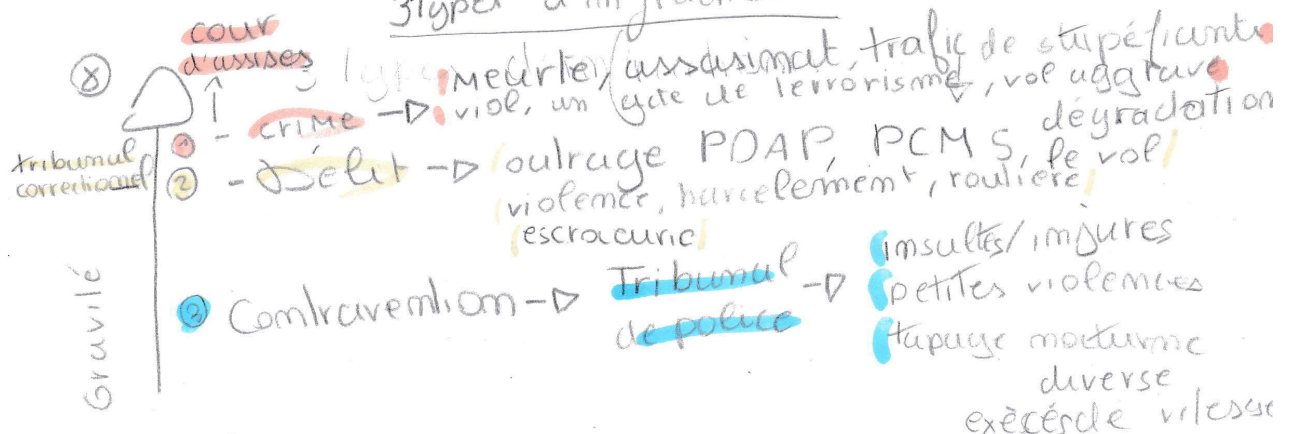


**EMC Projet « à la découverte des institutions judiciaires »**  
**Lundi 11 décembre 2023 : venue d'une conseillère juridique**  
**(classe de 4C du collège Georges Cobast d'Hirson)**

**Le contenu de l'intervention (mes notes):**

Salaires : 1600 - 2000€ net  
la loi sert à qu'il n'est pas d'anarchie,  
Il y a des articles, code pénal.

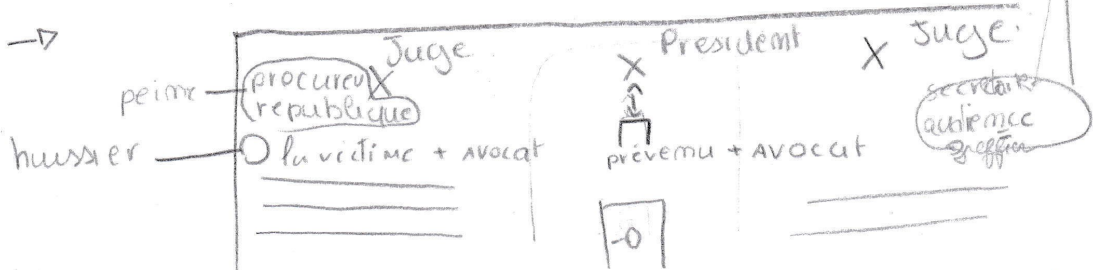
La justice : veille au respect et garantie le droit, elle est rendu au nom du peuple, société, peuple français.  
3 types d'instructions



T. correctionnel → reclusion criminelle à perpétuité

Cour d'Assises → emprisonnement, amende, dommages intérêts

T. de police → amende



Michel Moëlys

Questions préparées par quelques élèves de 4C :

1. En quoi consiste votre travail ? Kalyana  
Juriste auprès d'une association (France victime 02).  
elle aide les victimes
2. Est-ce qu'il est difficile ? Est-ce qu'il est compliqué ? Liam et Mélina  
oui il faut écouter pour aider les victimes, non il n'est pas si compliqué.
3. Où travaillez-vous ? Est-ce que vous travaillez dans une entreprise ou une association ? Kalyana, Liam, Timéo  
elle travaille à Hirson 4 jours par semaine et le sejour elle se déplace dans des gendarmeries.
4. Depuis quand travaillez-vous ? Est-ce que vous travaillez avec un(e) collègue ? Kalyana et Liam  
elle travaille depuis 2007 et elle travaille avec des partenaires (psychologues, gendarmes, ...)
5. Qu'est-ce qui vous a donné envie d'exercer ce métier ? Quelles études avez-vous faites ? Quels diplômes ? Kalyana, Mélina et Maëlllys  
elle a raté le concours PJJ et elle a postulé puis elle a un B +4.
6. Quels sont vos horaires de travail ? Kalyana et Mélina  
elle fait 9h/12 et 13h30/15h30.
7. Quels types de personnes aidez-vous ? Quels clients ? Maëlllys et Mélina  
les personnes qui la sollicitent.
8. Comment aidez-vous les gens ? Maëlllys  
avec de la délivrance d'informations.
9. Allez-vous chez les gens ou viennent-ils toujours à vous ? Timéo  
essentiellement les gens viennent à elle. non
10. Votre métier est-il dangereux ? Est-ce que vous vous sentez en danger quand vous exercez ? Avez-vous déjà eu une expérience qui s'est mal passée ? Kalyana, Timéo et Maëlllys  
Le métier n'est pas dangereux, elle a déjà porté plainte pour outrage à cause d'une expérience mal passée.  
Salaires (fourchette) : entre 1600 et 2000 € net.